



Bulletin Municipal - Septembre 2014 - Info'Seurre n°03

**Info'Seurre**



Mesdames, Messieurs, chères Seurroises, chers Seurrois,

La saison estivale touche à sa fin. Chacun a pu constater que la Ville de Seurre a été animée tout l'été. Je remercie les associations partenaires qui nous ont permis malgré une triste météo de faire vivre notre belle Cité. Un merci particulier à l'Amicale des Fêtes qui a battu son record de participants, et qui a fait venir une foule immense pour le vide-grenier, le 17 août. Nous avons pu également réaliser le championnat de France de motonautisme qui a connu un grand succès. Ce n'était pas acquis et il a fallu chercher les sponsors jusqu'au dernier moment. Nous avons créé pour la première fois, les jeudis gourmands et artisanaux du 17 juillet au 14 août. Ce fut, au dire de bon nombre de citoyens, un succès. Nous continuerons donc l'année prochaine ! Le conseil municipal, le 3 juillet 2014, a voté à l'unanimité le maintien du marché au centre-ville toute l'année.

Le samedi 27 septembre, de 10h à 18h, nous lançons un forum des associations et de l'artisanat. Venez nombreux, rencontrer et découvrir les forces vives du territoire. J'accueillerai par la même occasion, les nouveaux arrivants. La Commune doit jouer son rôle fédérateur et moteur pour notre territoire. Mettons-le en mouvement ! Je suis convaincu qu'en travaillant ensemble, nous réaliserons de belles choses. Chacun doit prendre conscience que l'individualisme ne mène à rien, mais que l'unité nous fera aller de l'avant. Je lance un appel aux commerçants et suis prêt à travailler avec eux pour relancer l'Union Commerciale.

Actuellement, la municipalité a lancé plusieurs gros dossiers, comme la revitalisation des « centres-bourgs », un diagnostic sur la sécurité dont le rapport vient de nous parvenir ainsi que différentes études sur les bâtiments communaux.

Le chantier du carrefour du champ de foire est en cours, cette entrée de ville devrait voir des modifications importantes : une fontaine prendra la place des toilettes.

Nous avons reçu la visite du jury des « villes et villages fleuris » et attendons de savoir, si cette année, sera la bonne, pour l'obtention de la première fleur.

Le mois de septembre, c'est aussi la rentrée scolaire. Je souhaite aux 408 enfants de notre pôle scolaire, une bonne et heureuse rentrée.

Je n'oublie pas non plus, nos aînés, que nous retrouverons, le dimanche 9 novembre, pour notre traditionnel repas.

Mes chers concitoyens, voici un rapide et modeste aperçu des actions effectuées ou engagées, mais soyez certains, que vos élus en charge des dossiers, mettent tout en œuvre pour dynamiser notre belle Ville de Seurre. Je terminerai par cette citation de Christian Le Guillochet, « *Il faut créer l'action, parce que l'action crée le mouvement, et que le mouvement entraîne des individus* ».

**Le Maire, Alain BECQUET.**

**Mairie de Seurre**  
4 place de l'hôtel de Ville – 21250 Seurre  
Tél. 03.80.21.15.92  
Courriel : [mairie.de.seurre@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.seurre@wanadoo.fr)  
[www.seurre.fr](http://www.seurre.fr)

**Communauté de Communes Rives de Saône**  
15 bis grande rue du fg St Michel – 21250 Seurre  
Tél. 03.80.20.48.54  
Courriel : [accueil@rivesdesaone.fr](mailto:accueil@rivesdesaone.fr)  
[www.rivesdesaone.fr](http://www.rivesdesaone.fr)

## LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter en 2015, les citoyens Français et de l'Union européenne doivent être inscrits. La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2014. Il conviendra de se munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile et se rendre à la mairie pendant les jours et heures d'ouverture.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer pendant les heures de permanences, une inscription par correspondance est possible en remplissant le formulaire accessible par internet via le site du Ministère Public : Service-Public.fr, et en envoyant l'ensemble des pièces à la mairie.

La municipalité remercie toutes les personnes, qui ont donné de leur temps pour le bon déroulement des élections municipales et européennes en assurant la tenue des bureaux de vote et le dépouillement à l'issue du scrutin.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (fille et garçon) doivent être recensés dès lors qu'ils atteignent leurs 16 ans. La démarche s'effectue en se rendant à la mairie du domicile et en se munissant du livret de famille tenu à jour ainsi que d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française. A la suite de ce recensement, la mairie délivre une attestation de recensement nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté ; mais aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

## REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

L'Etat, en avril, a lancé un projet d'expérimentation : il s'agit d'un « appel à manifestation d'intérêt » (AMI) nommé « revitalisation des centres-bourgs ». Il s'adresse aux communes rurales en difficultés et donc à revitaliser. Cet appel est doté de subventions exceptionnelles. La Commune de Seurre et le territoire communautaire souffrent sur le plan de l'économie, de la perte d'habitants. Le chômage, avec 16.3% sur Seurre, est important. Après une sollicitation de Madame le sous-préfet, la municipalité a décidé de répondre à cet appel. **Ce projet s'inscrit principalement sur le volet habitat, mais également économique, touristique, et sur la mobilité.** Une condition indispensable dans ce dossier est le partenariat avec la Communauté de Communes « Rives de Saône ». Une première sélection s'est opérée et 300 communes en France ont été retenues dont Seurre. Un dossier a été établi, comprenant un diagnostic sur l'état actuel de la commune ainsi qu'une stratégie pour son avenir ; ce qui a permis de travailler en concertation et en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Direction Départementale des Territoires (DDT), les bâtiments de France, l'Etat, les agences immobilières locales, l'office notarial, Orvitis et Villéo.

Sur la Côte d'Or, 2 autres communes sont sur les rangs : Montbard et Auxonne.

Au final, seulement 50 communes seront retenues. Le résultat est attendu fin novembre.

## TRAVAUX

En juillet, la rénovation de **la chaussée sur le faubourg Saint-Michel**, de la compétence du **Conseil Général** a été effectuée. La Ville de Seurre a rénové en même temps, 13 bouches d'évacuation des eaux pluviales pour la somme de 10 000€. Les citoyens se sont plaints du manque de communication, de la gêne occasionnée et la Ville de Seurre a essuyé de nombreuses critiques alors que ces travaux n'étaient pas **de sa compétence** ! Il ne fallait pas arrêter les travaux car aujourd'hui, les riverains ont gagné un confort certain. Cependant, il faudra que les partenaires, à l'avenir, prennent en compte ces remarques.

Concernant les travaux de **compétence communale** : le carrefour du Champ de Foire, les trottoirs rue de la Perche à l'Oiseau, sont en phase de réalisation.

**Les Points d'Apport Volontaire** de la **raie Mignot** ont été déplacés un peu plus loin, vers le terrain de tennis. En effet, il n'était plus supportable de voir sur un lieu de passage touristique (eurovélo 6) des tas de détritiques joncher le sol, laissés par un grand nombre de personnes, camping-caristes, citoyens de Seurre ou d'ailleurs, dont l'enlèvement est très onéreux aux contribuables Seurreois.

## ORDRE DES AVOCATS

La Ville de Seurre a souhaité mettre en place un service de **consultations juridiques gratuites**, au bénéfice des habitants de la Commune, dispensées à titre gracieux par les avocats du Barreau de Dijon. A cet effet, une permanence mensuelle aura lieu le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois au dispensaire. Les consultations sont de 15 minutes sur rendez-vous. Ceux-ci sont à prendre auprès de la mairie de Seurre (03.80.21.15.92) dans le mois au cours duquel aura lieu ladite séance de consultation.

**EXPERIMENTATION : un nouveau service de transport**

La ligne régulière n°74 (Seurre/Beaune) du réseau de transport interurbain de Côte d'Or Transco dessert la Commune.

Un nouveau service de transport à la demande a été créé pour permettre aux usagers de se rendre à Beaune le samedi après-midi.

**Seurre > Beaune à 13h15**

**Beaune > Seurre à 17h30**

**Attention** : ce service est en expérimentation jusqu'au 31/12/2014

**LR 74 : NOUVEAUTE DE LA RENTREE 2014**

Un nouveau service de transport à la demande est mis en place **le samedi après midi \*** :

Seurre > Beaune à 13h15  
Beaune > Seurre à 17h30

Profitez d'un samedi après-midi à Beaune en réservant votre place!  
Un numéro unique pour nous contacter : **03 80 37 15 70**

\* Attention, ces nouveaux horaires sont en expérimentation jusqu'au 31 décembre 2014.

Et n'oubliez pas, vous pouvez toujours voyager le samedi matin!

**MARCHE ROSE du 12 OCTOBRE**

Une marche est organisée par l'Office de Tourisme Rives de Saône pour soutenir la recherche contre le cancer du sein. Celle-ci aura lieu le **DIMANCHE 12 OCTOBRE 2014** de Losne à Saint-Symphorien-sur-Saône via la Voie Bleue, parcours de 6 km pour une participation de 10 € (gratuit pour les -16 ans).

*Une marche sous la couleur du rose, une marche pour y croire. Cette marche est ouverte à tout le monde, et chaque participant se verra remettre un tee-shirt à l'effigie de la marche. Un ravitaillement sera prévu pour rendre cette marche la plus agréable possible. Tout au long du parcours, des ballons seront accrochés pour symboliser le nombre croissant de cas découverts en 2012, en Bourgogne. Au terme de cette marche un « verre de l'amitié » sera offert à tous les participants. Un moment convivial où chacun pourra échanger et être sensibilisé à l'intérêt du dépistage et des besoins en matière de recherche.*

03 80 37 15 70 – 09 61 38 56 11 – [contact@tourisme-saone.fr](mailto:contact@tourisme-saone.fr) – [www.saone-tourisme.fr](http://www.saone-tourisme.fr)



**MANIFESTATION de SOLIDARITÉ**

Comme chaque année, les Banques Alimentaires font appel au grand public lors de la collecte nationale. Cette année, cette manifestation de solidarité aura lieu **les 28 et 29 novembre 2014**.

Dans un contexte de forte augmentation de la précarité, les produits offerts par les consommateurs aux Banques Alimentaires durant ces deux jours sont donc plus que jamais nécessaires à leur action d'aide alimentaire. L'an passé, grâce à l'action de 125 000 bénévoles, 12 500 tonnes de denrées soit l'équivalent de 25 millions de repas ont été récoltés.

Le succès de cette collecte est l'affaire de tous et 890 000 personnes comptent sur votre solidarité. **MERCI** de votre soutien pour la cause des familles démunies aidées au quotidien.

**CONSEILS MUNICIPAUX**

23 octobre, 20 novembre, 18 décembre  
salle des mariages à 19h.

**CONSEILS COMMUNAUTAIRES**

08 octobre à Chamblanc, 12 novembre à Seurre,  
15 décembre à Losne à 20h.





## FORUM DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARTISANAT

Il suffira de fréquenter la salle Marcel Pillet, le **samedi 27 septembre** de 10h à 18h, pour se rendre compte du rôle essentiel joué par le monde associatif à Seurre. Plus que jamais, les représentants des **associations de la ville**, qu'elles soient culturelles, sportives, patriotiques, sociales, artistiques, créatives,... démontreront leur importance cruciale à favoriser le lien social.

Les acteurs économiques du territoire seront également présents. **Nos artisans locaux** (maçons, menuisiers, charpentiers, électriciens, plombiers chauffagistes **et autres professionnels du bâtiment**) vous feront découvrir leur entreprise ainsi que leur savoir-faire.

Cette rencontre est une bonne occasion pour :

- les artisans et les associations : de se faire connaître, de promouvoir leur activité, d'accueillir de nouvelles personnes, mais aussi de se rencontrer et de partager leurs expériences.
- les visiteurs : de découvrir ou de redécouvrir la vitalité du tissu associatif et en profiter pour inscrire petits et grands à de nouvelles activités ; de se rendre compte de la valeur des métiers de l'artisanat et de ses qualités tout en échangeant avec les entrepreneurs.

De nombreux stands seront proposés ainsi que des démonstrations par les clubs sportifs !

Venez nombreux à la rencontre de ces bénévoles et de ces chefs d'entreprise pour échanger et partager sur vos attentes !!

## LES PROCHAINES MANIFESTATIONS SUR LE SITE DE L'ÉTANG ROUGE

L'association de l'Étang Rouge organise **dimanche 5 octobre**, de 10 à 19 heures, sur son site habituel, la fête des Saveurs d'Automne. Différents stands seront installés : produits artisanaux et du terroir avec dentellière, forgeron, sculpteur sur bois, affûteur, miel, confitures...

L'association des Croqueurs de Pomme organise sa traditionnelle Fête de la Pomme, le **dimanche 12 octobre** sur le site de l'Étang Rouge. Vous pourrez retrouver les fameuses tartes aux pommes cuites au four à bois, ainsi que de nombreux stands mais aussi le jus de pommes de fabrication artisanale.



Le Conseil Municipal des Jeunes de la Ville de Seurre, avec l'aide de l'association de l'Étang Rouge, organisent HALLOWEEN, le :

**DIMANCHE 26 OCTOBRE**  
de 15h à 18h.

Venez côtoyez les sorcières, fantômes et autres monstres en venant déguisés vous aussi !!!

*Entrée libre*

